



DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DURABLE ET DE L'URBANISME
Affaire suivie par : Florent RASTOIX
Tél : 06 88 62 13 85
florent.rastoix@mairie-orsay.fr
Référence : DADU/2023/14

Madame la Présidente
ASEOR
24 rue Christine
91400 ORSAY

Orsay, le 10 4 SEPT 2023

Objet : Réponse à votre courrier du 26 juillet 2023 relatif au projet situé 39-41 rue Charles de Gaulle

Madame la Présidente,

Je me permets de revenir vers vous suite courrier que vous m'avez transmis le 26 juillet dernier concernant un projet situé 39-41 rue Charles de Gaulle. A ce titre vous m'avez interrogé sur un permis de construire qui est actuellement en cours d'instruction. Je ne peux malheureusement pas vous donner de précisions, les éléments sur un dossier en cours d'instruction n'étant pas communicable au public.

En réponse, je me permets toutefois de vous apporter les informations suivantes :

- Concernant les questions relatives à la circulation, il apparaît que la rue Charles de Gaulle, fréquemment empruntée, accueille aujourd'hui principalement des immeubles collectifs. Le faible nombre de véhicules supplémentaires n'est pas de nature à engendrer un risque supplémentaire pour les usagers de la rue,
- Je vous rappelle qu'il appartient aux différents opérateurs de s'assurer du respect des différentes normes constructives permettant de circonscrire les risques liés à la nature des sols.

Les services de la communauté d'agglomération sont par ailleurs compétent pour apprécier les questions liées à la voirie, ainsi qu'aux différents réseaux d'assainissement. L'avis de la Communauté d'Agglomération est requis sur ces projets.

Enfin, vous m'interrogez sur le classement patrimonial effectué dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme approuvée en 2017. Ce classement a permis la protection des éléments de patrimoine emblématique, à la suite de nombreux échanges avec les orcéens. L'immeuble du 35 rue Charles de Gaulle avait été repéré dans ce cadre, et les motifs de son classement sont intégrés dans le document que vous avez joint en annexe de votre courrier.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de mes sentiments distingués.



David ROS,
Maire d'Orsay,
Conseiller départemental
de l'Essonne